

# 1 million de manifestants le 5 décembre Et la mobilisation continue



**La mobilisation du jeudi 5 décembre contre le projet de réforme des retraites par points a été plus forte que prévu :**

- ⇒ **1 million de manifestants** (806 000 selon le gouvernement, 1.5 million selon la CGT)
- ⇒ **Des grèves très suivies** : transports, enseignement, hôpitaux, fonction publique ...
- ⇒ **Des grèves dans le privé** : raffineries, Air France, petites entreprises...
- ⇒ **A Renault** : la direction annonce 5 % de grévistes le 5/12
- ⇒ **Beaucoup de jeunes étudiants ou lycéens...**
- ⇒ **Des grèves reconduites** dans plusieurs secteurs : SNCF, RATP, éducation nationale...
- ⇒ **Des manifestations samedi 7 décembre** à Paris et dans plusieurs villes de Province...

## Finis les régimes spéciaux, tous au régime sec !

Les médias se focalisent sur **les soi-disant « privilèges » des régimes spéciaux**. Pourtant de réforme en réforme, la **durée de cotisation** pour une retraite à taux plein est passée à **43 ans pour les cheminots nés à partir de 1973** (comme dans le privé) et à **42 ans à la RATP**. Leur droit de partir plus tôt à la retraite est de plus en plus symbolique. En fait, **cette réforme des retraites concerne l'ensemble des actifs**, et particulièrement les salariés du privé qui en forment la majeure partie (80 % des salariés travaillent dans le privé, 20 % dans le public).

**Le passage à une retraite par points va faire baisser les pensions** de l'immense majorité des salariés. Alors rejoignons dans la mobilisation les salariés des transports, les enseignants... **Ne faisons pas grève par procuration.**

## Mardi 10 décembre 2019

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNL et UNEF appellent à une nouvelle « *journée de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles* » mardi 10 décembre.

Les syndicats **SUD et CGT** du Technocentre appellent les salariés du TCR à faire grève (cet appel couvre tout ou partie de la journée du 10 décembre) et à manifester :

### ⇒ **Manifestation à Paris à 13h30**

**Départ de la Place Vauban (derrière les Invalides) vers Denfert-Rochereau**

⇒ **Départ en bus à 12h30 de la gare routière du Technocentre (face à la Ruche)**

**Pour prendre le bus** (aller-retour au Technocentre), inscrivez-vous par mail : sud.tcr@orange.fr

**Pour vous mettre en grève** : il suffit d'en avvertir votre chef (par mail si vous souhaitez laisser une trace). Vous pouvez vous déclarer en grève le jour même. Il n'y a pas de préavis de grève dans le privé.

**Et les prestataires ?** Un appel interprofessionnel national à la grève a été lancé par plusieurs syndicats pour le 10 décembre. Tous les salariés, y compris des entreprises sous-traitantes, peuvent donc faire grève.

**Il n'y a pas que Paris** : Ceux qui habitent loin de Paris peuvent aussi se joindre aux manifestations organisées hors Ile-de-France comme à **Chartres** (contactez solidaires28@laposte.net) ou à **Creil**.

# Les retraités suédois perdent aux points

Le gouvernement Macron veut instaurer une retraite par points. Ce système existe déjà en Suède. Il est complètement effectif depuis 2001. Auparavant les retraites étaient indexées sur les 15 meilleures années d'activité.

Désormais en Suède, les pensions sont réévaluées chaque année en fonction de l'espérance de vie et de l'évolution du salaire réel moyen. En cas de réserves financières insuffisantes ou de baisse du nombre d'actifs, **un équilibrage automatique se déclenche, pouvant réduire la valeur du point et le niveau des pensions. Ce fut le cas en 2010, 2011 et 2014 avec une baisse respective de 3 %, 4.3 % et 2.7 %.**

Face à la baisse des pensions, ce régime universel a dû être complété par des régimes mis en place par certaines conventions collectives, et par des fonds de retraite privés individuels. Mais on reste loin des pensions d'avant la réforme. Résultat de ce passage à un système de retraite par points :

- ⇒ **Une baisse du taux de remplacement** : La pension de retraite est de **54 % du salaire d'activité en Suède** en moyenne, contre 73 % en France (selon l'OCDE).
- ⇒ **Un recul de l'âge de départ en retraite** : Alors que l'âge légal de départ en retraite est de 61 ans, **les Suédois partent en moyenne à 64,5 ans.**
- ⇒ **Une hausse du taux de pauvreté des retraités** : **15,8 %** des retraités étaient en dessous du seuil de pauvreté en 2018, contre 7,3 % en France.
- ⇒ **De plus en plus de retraités qui doivent travailler** : Entre 2000 et 2015, la part des personnes âgées de 67 ans percevant un salaire a bondi de **18 % à 36 %**, contre 3 % en France.

Le système de retraite à point « permet une chose, qu'aucun homme politique n'avoue, ça permet de baisser chaque année le montant, la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions », François Fillon en mars 2016 (« Grand oral de François Fillon devant les patrons » publié sur Public Sénat)

## Un système qui ne manque pas de réserves



Aujourd'hui, le **régime général** des retraites est pratiquement à l'équilibre en France selon le Conseil d'Orientation des Retraites (COR).

L'Agirc-Arrco, le régime complémentaire des salariés du privé, dispose de **71 milliards d'euros de réserves**, soit près d'un an de pensions versées.

La réserve de la Banque de France s'élève quant à elle à **5,4 milliards d'euros**, **22 milliards** pour les libéraux à la CNAVPL complémentaire, **16,4 milliards d'euros** pour les indépendants au RCI... Soit au total pour ces différents régimes : **128,9 milliards d'euros de réserves.**

Le **Fonds de Réserve des Retraites** dispose aussi de **36 milliards d'€.**

**Soit un montant global de 165 milliards d'euros de réserve**, que le gouvernement espère bien récupérer en fusionnant tous ces régimes.

Le COR prévoit un déficit de 8 à 17 milliards en 2025, mais à cause d'une baisse des recettes : baisse des revenus des cotisations retraite due à une baisse des effectifs du secteur public, à une faible augmentation des salaires et à la fin de la compensation d'exonérations de cotisations sociales.

**Augmenter les salaires (particulièrement ceux des femmes inférieurs à celui des hommes), arrêter les suppressions d'emplois et les exonérations de cotisation suffirait donc à financer le système de retraite actuel, et même à augmenter les pensions.**

## Retraite mini à 1000 € : un effet d'annonce

Le gouvernement vend aussi sa réforme en promettant une **pension minimum de 1000 € (soit 85 % du Smic, pension complémentaire comprise)** à ceux qui ont travaillé assez pour avoir droit à une retraite à taux plein.

Cette mesure concerne le **minimum contributif** (à ne pas confondre avec le minimum vieillesse), versé à ceux qui ont droit à une retraite à taux plein mais qui avaient un petit salaire. Une loi de 2003 ambitionnait déjà de passer le minimum contributif à 85 % du Smic. Mais la moyenne se situe aujourd'hui aux alentours de 80/81 % du Smic net. **Passer de 81 à 85 % du Smic représenterait 50 € de plus par mois.** Un petit plus, mais pas de quoi sauter au plafond, ni changer le sort de ceux qui touchent une petite retraite. **Et cette mesure peut se faire sans changer le système de retraite.**

**Salariés du Technocentre, nous sommes tous concernés**

**Alors pour sauver ma retraite, je fais grève mardi 10/12 et je manifeste !**